

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2013

PROTECTION DU SECRET DES SOURCES DES JOURNALISTES - (N° 1127)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC54

présenté par
M. Pouzol, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 7, supprimer les mots : "ou aux intérêts fondamentaux de la Nation"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de celui proposé au II de l'article premier